

Réf N° 2021-48  
Affaire suivie par :  
Audrey ATTUYER  
Valérie Pradet

[audrey.attuyer@ac-grenoble.fr](mailto:audrey.attuyer@ac-grenoble.fr)  
[valerie.pradet@ac-grenoble.fr](mailto:valerie.pradet@ac-grenoble.fr)

Inspectrices de l'Éducation Nationale  
Sciences Biologiques et  
Sciences Sociales Appliquées  
Tél secrétariat : 04 76 74 70 62  
Mél : ce.ipr-ien@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble  
7, place Bir-Hakeim CS 81065  
38021 Grenoble Cedex 1

Grenoble, le 6 septembre 2021

Les IEN-ET Sciences Biologiques et Sciences  
Sociales Appliquées

Aux professeurs des disciplines :  
Biotechnologies santé environnement  
Coiffure  
Esthétique cosmétique  
Horticulture  
Sciences et techniques médico-sociales

s/c de

Madame, monsieur le chef d'établissement  
LP, EREA, SEP du LPO, SEGPA du collège  
Public et privé

## **Objet : Lettre de rentrée 2021 SBSSA**

Chères collègues, chers collègues,

Le groupe des inspecteurs en Sciences biologiques sciences sociales appliquées est de nouveau modifié pour cette année. En effet, nous avons le plaisir d'accueillir Valérie Pradet, inspectrice de l'éducation nationale en SBSSA qui prend la suite de Valentina Outkina, qui a fait fonction l'année dernière et que nous remercions.

Nous souhaitons également la bienvenue aux collègues nouvellement nommés dans l'académie et aux professeurs stagiaires et contractuels qui débutent dans le métier.

Enfin, nous vous adressons de nouveau nos sincères remerciements pour votre action et votre engagement durant l'année scolaire qui vient de s'écouler et qui a encore été particulièrement intense du fait du contexte sanitaire inédit.

Nous vous adressons ce courrier comportant des informations générales mais aussi spécifiques du secteur SBSSA. Il précise également notre organisation académique. Celle-ci concerne notre répartition des filières, diplômes, disciplines et des établissements (cf. annexes 1 et 2).

### **1. Accompagnement des élèves**

Il convient toujours pour cette nouvelle rentrée d'accompagner les élèves et notamment ceux qui ont rencontré des difficultés d'apprentissage durant les différentes modalités de continuité pédagogique.

**Des outils de positionnement en français et en mathématiques** sont à votre disposition pour apporter une réponse personnalisée et adaptée aux besoins de chaque élève de CAP et de seconde professionnelle, sur le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/887/evaluations-de-cp-ce1-6e-tests-de-positionnement-en-seconde-et-cap>

Des outils de remédiation pertinents sont également accessibles depuis le programme de formation Apprenance <https://apprenance-grenoble.fr/documents/>.

Cette période inédite et durable de crise sanitaire a permis de faire émerger de nouvelles démarches pédagogiques. Nous vous invitons à les poursuivre et attirons votre attention sur l'importance d'un travail collectif, partagé et créatif.

Des outils pour la mise en œuvre de la continuité pédagogique sont disponibles sur le site eduscol : <https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique>

Une FAQ régulièrement actualisée informe des modalités prévues en fonction de l'évolution de ce contexte : <https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>

## 2. Transformation de la voie professionnelle

Le déploiement de la **transformation de la voie professionnelle** va se poursuivre et s'achever avec la première session du nouveau baccalauréat professionnel. Les élèves de terminales vont pouvoir être aidés dans leur choix d'un parcours d'orientation grâce à la mise en œuvre des deux modules « insertion professionnelle » et « poursuite d'étude ». L'évaluation du chef d'œuvre qui a déjà pu être effectuée avec les élèves de deuxième année de CAP le sera cette fois-ci avec ceux de terminale baccalauréat professionnel. Nous restons mobilisées pour vous accompagner : les formations déjà mises en place vont être prolongées par des actions complémentaires en lien avec les dispositifs transversaux, les nouveaux diplômes et les évolutions pédagogiques qui en découlent.

## 3. Formations

Les formations prévues en 2020/2021 qui n'ont pas pu être réalisées seront reportées et programmées d'ici les vacances d'automne.

Pour l'année 2021/2022, vous pouvez consulter les différentes formations proposées sur le plan académique de formation : <https://ftlv.web.ac-grenoble.fr/article/offre-institutionnelle-paf-i-2021-2022>

Certaines de ces formations sont à public désigné, d'autres sont accessibles en candidature individuelle.

L'inscription se fait via le portail PIA : <https://pia.ac-grenoble.fr/portail/ipaf> **avant le 24 septembre 2021.**

Tutoriel : [https://ftlv.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/media-fichiers/2021-06/TUTORIEL\\_GAIA\\_ACCES\\_INDIVIDUEL\\_VF\\_2021.pdf](https://ftlv.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/media-fichiers/2021-06/TUTORIEL_GAIA_ACCES_INDIVIDUEL_VF_2021.pdf)

Liste des formations et procédure : [https://ftlv.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/media-fichiers/2021-06/PAF\\_2021\\_2022.pdf](https://ftlv.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/media-fichiers/2021-06/PAF_2021_2022.pdf)

### Année de la biologie

Dans le cadre d'un partenariat entre l'éducation nationale et le CNRS, cette année scolaire 2021-2022 sera l'année de la biologie afin de mettre en lumière les enjeux actuels de la recherche en biologie pour la France et l'Europe.

Cette année de la biologie concerne l'ensemble des acteurs de la communauté éducative de l'École maternelle jusqu'aux lycées et formations post baccalauréat (CPGE, STS). Elle mobilise de nombreuses actions éducatives en établissement et est portée en académie par les IEN premier degré en charge des sciences, les IEN ET EG SBSSA (Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées), les IA IPR BGB (Biotechnologies Biochimie Génie biologique), SMS-BSE (Sciences Médico-Sociales – Biotechnologies Santé Environnement) et IA IPR SVT (Sciences de la Vie et de la Terre).

Une page Éduscol est dédiée à l'année de la biologie : <https://eduscol.education.fr/2754/annee-de-la-biologie>

À l'échelle de l'académie, est prévue une valorisation des actions et projets par leur mise en perspective grâce à une communication académique (site internet dédié : <https://annee-biologie.web.ac-grenoble.fr>) ainsi que la mise en place d'une formation des professeurs en partenariat avec le CNRS.

Une première journée sera organisée par la délégation régionale du CNRS.

Elle est affichée au PAF I :

Dispositif 21A00147 Année de la biologie : journée 1 – CNRS – rectorat

Module : 90309J1 : Conférences et visites de laboratoires

L'inscription est possible sur GAIA depuis le 21 juin 2021.

Une seconde journée de mise en œuvre d'un projet pourra s'appuyer sur une formation d'initiative territoriale (FIT). Une enseignante, Marie Devesa, sera en charge du suivi des projets et actions sur toute l'académie.

#### 4. Informations sur les diplômes ou disciplines du champ SBSSA

##### **Le secteur santé-social**

Diplôme d'état d'aide-soignant

Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social

Le nouveau référentiel de formation de ces deux diplômes est mis en œuvre dès cette rentrée.

CAP ATMFC (Assistant technique en milieux familial et collectif)

MCAD (Mention complémentaire aide à domicile)

Leur rénovation est entreprise pour une mise en œuvre prévue pour la rentrée 2023.

BCP ASSP (Accompagnement soins et services à la personne)

Le diplôme est en cours de rénovation et sa mise en œuvre est prévue pour la rentrée 2022.

##### **Le secteur des soins personnels**

Coiffure

Ouverture du bac professionnel métiers de la coiffure au lycée Jacques Prévert

Famille des métiers de la beauté et du bien-être

La première session d'examen du nouveau Brevet professionnel esthétique cosmétique parfumerie a lieu en 2021.

La mise en œuvre, en classe de seconde, des modalités de la famille des métiers de la beauté et du bien-être est prévue pour cette rentrée 2020. Cette famille regroupe les compétences professionnelles communes aux spécialités du baccalauréat professionnel Esthétique cosmétique parfumerie et celles du nouveau baccalauréat Métiers de la coiffure.

Nous rappelons qu'un guide d'accompagnement pédagogique est disponible sur Eduscol

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/fam\\_metiers\\_et\\_R\\_pedagogiques/31/9/Vademecum\\_seconde\\_famille-metiers\\_beaute-bien-etre\\_1258319.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/fam_metiers_et_R_pedagogiques/31/9/Vademecum_seconde_famille-metiers_beaute-bien-etre_1258319.pdf).

##### **Le secteur restauration collective et rapide**

La première session d'examen du nouveau CAP PSR (Production et service en restaurations) est prévue pour cette année scolaire.

##### **PSE (Prévention Santé Environnement)**

**Pour le CAP :**

- Session 2022

Le nouveau programme de PSE en CAP (B.O spécial n°5 du 11 avril 2019) ainsi que les nouvelles modalités d'épreuves (Arrêté du 05/09/2019) prévoient deux situations d'évaluation. La première SE1 consiste, pour l'enseignant de BSE évaluateur de la PSE, à attribuer une note en fonction des performances du candidat lors de la passation du certificat de SST ou lors de la formation de base au secourisme selon une grille de correspondance. Il convient donc de former tous les élèves de CAP durant une demi-heure sur les une heure trente prévues en classe de première année. Cet horaire peut être globalisé.

**Si l'enseignant en charge de la PSE n'est pas formateur, cette demi-heure doit être attribuée à un autre professeur qui assurera la formation SST.**

⇒ Formation SST et évaluation de secourisme en PSE

Dans le contexte sanitaire actuel, il est possible de dispenser des sessions SST, mais pour cela il est nécessaire d'appliquer les directives liées au contexte COVID actuel.

Les situations d'apprentissage doivent être pensées afin de limiter les contacts entre participants.

Les directives sont susceptibles d'évoluer, aussi nous vous invitons à consulter fréquemment les recommandations de l'INRS sous OGELI et du Ministère de l'Éducation Nationale.

Les consignes sont précisées :

1) par l'INRS sous OGELI pour les sessions SST de formation initiale

- Recommandations d'organisation des formations SST

- Recommandations techniques pour le SST durant la pandémie

<http://quickplace.inrs.fr/LotusQuickr/formationsst/Main.nsf?Login&RedirectTo=%2FLotusQuickr%2Fformationsst%2FMain.nsf%3FOpenDatabase>

2) par l'Éducation Nationale dans le Protocole sanitaire des écoles et établissements

<https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467>.

3) par le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/protection-des-travailleurs/protocole-national-sante-securite-salaries>

4) par votre établissement : contraintes d'organisations et de mise en application du protocole sanitaire.

#### **Pour le BCP :**

- Session 2022

Les nouveaux programmes de PSE en BCP étant parus pour l'ensemble des niveaux (B.O spécial n°5 du 11 avril 2019, BO spécial n°1 du 6 février 2020). Les modalités d'évaluation sont définies dans l'arrêté du 17 juin 2020. La première session aura lieu cette année.

#### **5. Rendez-vous de carrière et visites conseil**

« La réforme de l'évaluation mise en œuvre à la rentrée 2017 comprend un accompagnement tout au long du parcours professionnel et des rendez-vous de carrière, moments privilégiés d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle. »

Le PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) s'organise donc autour de deux axes ; un bilan dans le cadre des rendez-vous de carrière et un accompagnement individuel ou collectif.

Nous serons donc, cette année, amenés à rencontrer ceux d'entre vous qui répondent aux critères d'éligibilité et qui ont reçu, ou vont recevoir, une notification du rectorat.

Vous pouvez préparer votre rendez-vous de carrière en consultant le guide et ses annexes disponibles à l'adresse suivante : [www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html](http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html)

L'annexe 3 de ce guide est relative au compte rendu du rendez-vous de carrière. Celui-ci s'appuie sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (Arrêté du 1er juillet 2013 - BO n°30 du 25/07/2013).

Il vous est aussi possible, si vous le souhaitez, de transmettre à l'IEN concernée le document de référence de l'entretien (annexe 4 du guide) en amont de la rencontre.

L'inspecteur qui assure les visites est l'IEN SBSSA correspondant de l'établissement sans être nécessairement le pilote de la filière ou de la discipline dans laquelle vous intervenez.

Afin de nous aider dans l'accompagnement pédagogique des enseignants, cinq professeures, mesdames Isabelle Barthélémy, Angélique Hacquin, Alice Mathieu-Habary, Valentina Outkina et Cécile Rosa, chargées de mission d'aide à l'inspection, effectueront des visites conseils de contractuels et de professeurs titulaires.

**Les rendez-vous de carrière qui n'ont pas pu être effectués en 2020/2021 en raison de l'épisode COVID-19 sont reportés sur les trois premières semaines de cette année scolaire.**

#### **6. Suivi et accompagnement des personnels stagiaires et contractuels**

Nous tenons à féliciter les lauréats de concours BSE et STMS, professeurs et fonctionnaires stagiaires au sein de notre académie.

Leur suivi et leur formation sont assurés par Caroline Coindeau, PFA, qui prend la suite de Claire Christy que nous tenons à remercier pour son engagement tout au long de ces années passées. Caroline Coindeau réalisera aussi les visites formatives des alternants 9h dans les établissements en tant que tuteur INSPE.

Nous remercions, d'autre part, les tuteurs académiques de leur implication dans l'accompagnement des stagiaires dans leur prise de fonction. Celui-ci est essentiel pour ces derniers mais aussi une expérience professionnelle enrichissante pour leurs pairs.

Un accompagnement des nouveaux collègues recrutés comme professeurs contractuels est également nécessaire. Il se fait principalement au sein de l'établissement et lors des journées de formation (niveau 1 et niveau 2) dédiées aux contractuels. Elles sont organisées au niveau académique et animées par mesdames Héléne Damnon et Alice Mathieu-Habary.

## 7. Site SBSSA

Monsieur Thomas Mazeau assurera les missions de IAN (interlocuteur académique au numérique) et de « webmaster » du site SBSSA de l'académie. Vous pouvez accéder à ce site actualisé à l'adresse suivante <https://sbssa-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/> . Il propose des sources d'informations et d'échanges pédagogiques (viaeduc <https://sbssa-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/article/viaeduc> ). Pour cela nous souhaitons la contribution des enseignants pour faire partager leurs expérimentations pédagogiques, leurs productions mais aussi pour signaler de nouvelles ressources.

## 8. Site de la voie professionnelle pour l'académie de Grenoble

De nombreuses ressources concernant la voie professionnelle sont disponibles à l'adresse suivante : <https://voie-pro.web.ac-grenoble.fr/>

## 9. Pour rappel

Adaptation et scolarisation des élèves en situation de handicap dans le second degré

De nombreuses informations et ressources à consulter sur le site académique

[www.ac-grenoble.fr/ash/](http://www.ac-grenoble.fr/ash/)

## 10. Communications relatives aux informations pédagogiques.

Pour les différents diplômes et enseignements dont nous avons la responsabilité au niveau académique, nous faisons parvenir au chef d'établissement pour diffusion au DDFPT et aux équipes, les recommandations pédagogiques et outils de suivis, sous forme numérique (dossier de notation, consignes de CCF et PFMP, livret de suivi des périodes de formation en milieu professionnel le cas échéant, ...). Ceux-ci sont à archiver au sein de l'établissement afin de permettre à chacun (dont les nouveaux enseignants) d'y avoir accès.

D'autre part, afin de communiquer à chacun d'entre vous des informations pédagogiques urgentes ou des ressources, nous utilisons les listes de diffusion académiques. Il est donc important que vous ayez activé la boîte aux lettres électronique professionnelle académique qui vous a été attribuée (prénom.nom@ac-grenoble.fr). Il est aussi indispensable de la consulter très régulièrement.

Vous pouvez nous contacter par courrier électronique (adresses ci-contre) en prenant soin de vous adresser à l'IEN correspondante de votre établissement pour toutes questions organisationnelles, d'ordre général ou à l'IEN chargée du diplôme ou de l'enseignement (copie le cas échéant à l'IEN correspondante de l'établissement) pour les questions relatives aux enseignements et aux diplômes (CCF, PFMP...).

Enfin, nous vous rappelons, que tout courrier postal doit nous parvenir par voie hiérarchique.

Nous tenons, à l'occasion de la diffusion de cette lettre de rentrée, à vous souhaiter une belle année scolaire, riche de réflexions, d'adaptations et d'innovations.

A ATTUYER

V. PRADET



**Annexe 1 - Responsabilité de disciplines, filières et diplômes des IEN SBSSA**

	<b>FILIERES, DISCIPLINES</b>	<b>DIPLOMES</b>
Valérie PRADET	DISCIPLINES	Sciences appliquées en CAP, MC, BEP, BP, Bac pro des - Métiers de l'alimentation - Métiers de la restauration et de l'hôtellerie
	SERVICES AUX COLLECTIVITES /CUISINE DE COLLECTIVITE	CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria) à partir de la session 2022
	FILIERE BIOTECHNOLOGIES	Bac Pro Bio-industries de transformation
	FILIERE HYGIENE PROPRETE	Bac Pro Hygiène propreté stérilisation
	FILIERE ENVIRONNEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS SOLIDES GESTION DES POLLUTIONS	Bac Pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement CAP propreté de l'environnement urbain - collecte et recyclage
	FILIERE SOINS PERSONNELS	Bac Pro Esthétique cosmétique parfumerie CAP Esthétique cosmétique parfumerie BP Esthétique cosmétique parfumerie BCP Métiers de la coiffure CAP Métiers de la coiffure MC Coiffure coupe couleur BP Coiffure
	FILIERE HORTICULTURE	CAP Agricole Métiers de l'agriculture CAP Agricole Jardinier paysagiste
	CHAMPS PRE-PROFESSIONNELS EN SEGPA	ERE « Espace rural et environnement »
Audrey ATTUYER	DISCIPLINES	PSE tous CAP et 3 <sup>e</sup> SEGPA (CFG) PSE tous Bac Pro SVT + découverte des métiers 3 <sup>e</sup> prépa métier (DNB)
	FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE	CAP Assistant technique en milieux familial et collectif CAP Accompagnant éducatif petite enfance MC Aide à domicile DE Aide-soignant DE Auxiliaire de puériculture DE Accompagnant éducatif et social DE Moniteur Educateur Bac pro SPVL Services de proximité et vie locale session 2022 Bac pro Animation – Enfance et personnes âgées session 2023 Bac pro ASSP Accompagnement, soins et service à la personne option en structure et option à domicile
	FILIERE PARAMEDICALE	BP Préparateur en pharmacie BP Techniques de laboratoire de recherche
	CHAMPS PROFESSIONNELS EN SEGPA	HAS : Hygiène alimentation services

## Annexe 2 - Correspondance des établissements (LP LPP SEP SEGPA) pour le secteur SBSSA

La correspondance est relative :

- au suivi de l'établissement pour les diplômés de notre secteur (organisation des locaux, évolution des équipements, évolution des structures pédagogiques en lien avec l'IEN responsable de filière)
- aux entretiens, aux visites de conseil pédagogique des enseignants

Les correspondances sont répertoriées dans les tableaux en pages suivante

SEGPA du Collège			Correspondante SBSSA pour l'établissement	
			champs ERE et HAS	champ HAS
ARDECHE	Annonay	Les Perrieres		A.ATTUYER
	Aubenas	Roqua		A.ATTUYER
	Bourg St Andeol	Le Laoul		A.ATTUYER
	La Voulte Sur Rhone	Les 3 Vallees		A.ATTUYER
	St Peray	De Crussol	V. PRADET	
	Tournon Sur Rhone	Marie Curie		A.ATTUYER
DROME	Bourg Les Valence	Gerard Gaud		A.ATTUYER
	Crest	Revez Long	V. PRADET	
	Montelimar	Gustave Monod	V. PRADET	
	Pierrelatte	Lis Isclo D'or		A.ATTUYER
	Romans-Sur-Isere	Andre Malraux		A.ATTUYER
	Valence	Marcel Pagnol		A.ATTUYER
ISERE	Bourgoin Jallieu	Champ Fleuri Allende	V. PRADET	
	Coublevie	Plan Menu		A.ATTUYER
	Domene	La Moulinière	V. PRADET	
	Echirolles	Jean Vilar		A.ATTUYER
	Grenoble	Charles Munch		A.ATTUYER
	L'isle D'abeau	Francois Truffaut		A.ATTUYER
	La Cote St Andre	Jongkind		A.ATTUYER
	La Mure D'Isère	Louis Mauberret		A.ATTUYER
	La Tour Du Pin	Le Calloud		A.ATTUYER
	Pont De Cheruy	Le Grand Champ	V. PRADET	
	Pontcharra	Marcel Chene	V. PRADET	
	Rives Sur Fure	Robert Desnos		A.ATTUYER
	Seyssuel	C Et G Grange		A.ATTUYER
	St Marcellin	Le Savouret		A.ATTUYER
	St Martin D'Herès	Edouard Vaillant		A.ATTUYER
	St Martin Le Vinoux	Chartreuse		A.ATTUYER
	St Maurice L'exil	Frederic Mistral		A.ATTUYER
	Vienne	Ponsard		A.ATTUYER
	Villefontaine	Louis Aragon		A.ATTUYER
	Vizille	Les Mattons	V. PRADET	
SAVOIE	Aix Les Bains	Marlioz	V. PRADET	
	Albertville	Combe De Savoie	V. PRADET	
	La Ravoire	Edmond Rostand	V. PRADET	
	La Ravoire	Notre Dame La Villette	V. PRADET	
	Montmélian	P. Et Marie Curie	V. PRADET	
	Moutiers	Jean Rostand	V. PRADET	
	St Alban Leysse	J. Et X. De Maistre	V. PRADET	
	St J. De Maurienne	Maurienne	V. PRADET	
HAUTE SAVOIE	Margencel /Thonon	Theodore Monod	V. PRADET	
	Passy	De Varens	V. PRADET	
	Pringy	La Salle	V. PRADET	
	La Roche sur Foron	Les Allobroges	V. PRADET	
	Rumilly	Le Clergeon	V. PRADET	
	Scionzier	Jean J. Gallay	V. PRADET	
	Seynod	Le Semnoz	V. PRADET	
	St Julien Genevois	Arthur Rimbaud	V. PRADET	
	St P. En Faucigny	St P. En Faucigny	V. PRADET	
	Thonon Les Bains	Champagne	V. PRADET	
Ville-La-Grand	Paul Langevin	V. PRADET		

2.2 - Correspondance en LP, SEP, EREA, LPP  
1/2

			Correspondance de l'établissement et « Inspections » en PSE		Inspection "filière"	
					diplômes de la responsabilité de	
					V. PRADET	A.ATTUYER
ARDECHE	Annonay	Montgolfier		A.ATTUYER	V. PRADET	A.ATTUYER
	Annonay	Boissy d'anglas		A.ATTUYER		
	Annonay	Marc Seguin St Charles		A.ATTUYER		A.ATTUYER
	Aubenas	Astier		A.ATTUYER		A.ATTUYER
	Aubenas	Marcel Gimond		A.ATTUYER		
	Aubenas	Jules Froment	V. PRADET		V. PRADET	
	Bourg St Andeol	Presentation De Marie	V. PRADET		V. PRADET *	
	Chomerac	Leon Pavin		A.ATTUYER		
	Largentiere	Hotelier	V. PRADET		V. PRADET *	
	Le Cheylard	Le Cheylard		A.ATTUYER		
	Le Teil	Xavier Mallet		A.ATTUYER		A.ATTUYER
	Le Teil	Saint Andre		A.ATTUYER		
	Privas	Notre Dame		A.ATTUYER		A.ATTUYER
	Privas	Vincent D'indy		A.ATTUYER		
	Tournon	Marius Bouvier		A.ATTUYER		
Tournon	Gabriel Faure		A.ATTUYER			
Tournon	Du Sacre Coeur		A.ATTUYER			
DROME	Crest	Saint Louis	V. PRADET			
	Crest	JF Armorin	V. PRADET		V. PRADET	
	Montelimar	Les Catalins		A.ATTUYER		
	Montelimar	Portes Du Soleil	V. PRADET		V. PRADET	
	Pierrelatte	Gustave Jaume		A.ATTUYER		
	Romans	N Dame Des Champs		A.ATTUYER		A.ATTUYER
	Romans	Auguste Bouvet		A.ATTUYER	V. PRADET	A.ATTUYER
	Romans	Du Dauphine		A.ATTUYER		
	Saint-Vallier	Sep Henri Laurens		A.ATTUYER		
	Tain L'Hermitage	Hotelier de l'Hermitage	V. PRADET		V. PRADET *	
	Valence	La Providence		A.ATTUYER		A.ATTUYER
	Valence	Montplaisir		A.ATTUYER		
	Valence	Jules Algoud		A.ATTUYER		
	Valence	Montesquieu		A.ATTUYER		
	Valence	Amblard		A.ATTUYER		
Valence	Victor Hugo		A.ATTUYER	V. PRDAET *	A.ATTUYER	
Allevard	Le Breda		A.ATTUYER	V. PRADET *	A.ATTUYER	
Bourgoin Jallieu	Gambetta	V. PRADET		V. PRADET	A.ATTUYER	
Bourgoin Jallieu	Jean C. Aubry	V. PRADET				
Claix	La Batie	V. PRADET		V. PRADET		
Echirolles	Thomas Edison		A.ATTUYER			
Fontaine	J. Prévert	V. PRADET		V. PRADET		
Fontanil	Francoise Dolto		A.ATTUYER		A.ATTUYER	
Grenoble	Jean Jaures		A.ATTUYER			
Grenoble	Vaucanson		A.ATTUYER			
Grenoble	Louise Michel		A.ATTUYER		A.ATTUYER	
Grenoble	Le Clos D'or	V. PRADET		V. PRADET *		
Grenoble	Les Charmilles		A.ATTUYER			
Grenoble	Bordier		A.ATTUYER		A.ATTUYER	
Grenoble	Guynemer		A.ATTUYER			
Grenoble	Andre Argouges		A.ATTUYER			
La Cote St Andre	Hector Berlioz		A.ATTUYER			
La Cote St Andre	Jean Marie Vianney		A.ATTUYER			
La Mure d'Isere	De La Matheysine		A.ATTUYER			
La Tour du Pin	Elie Cartan		A.ATTUYER			
La Tronche	Ph Duchesne		A.ATTUYER		A.ATTUYER	
Le Péage de Roussillon	Francois Verguin	V. PRADET				
	Jeanne D'arc	V. PRADET		V. PRADET		
Le Pt de Beauvoisin	Pravaz		A.ATTUYER			
L'isle d'abeau	Philibert Delorme	V. PRADET				
Meylan	Du Gresivaudan		A.ATTUYER			
Pont de Cheruy	L'odysee	V. PRADET				

\* Sciences appliquées en hôtellerie et alimentation et CAP EVS produits alimentaire



2.2 - Correspondance en LP, SEP, EREA, LPP  
2/2

			Correspondance de l'établissement et « Inspections » en PSE	Inspection "filiale"	
				diplômes de la responsabilité de	
				V. OUTKINA	A.ATTUYER
ISERE	Saint-Marcellin	La Saulaie		A.ATTUYER	
	St-Martin d'hères	Pablo Neruda		A.ATTUYER	
	St-Romain en Gal	Ella Fitzgerald		A.ATTUYER	A.ATTUYER
	Sassenage	Roger Deschaux		A.ATTUYER	
	St Maurice L'exil	De L'edit		A.ATTUYER	
	Susville	Alpes Sud-Isere		A.ATTUYER	
	Vienne	Galilee	V. PRADET		V. PRADET
	Vienne	Robin		A.ATTUYER	V. PRADET *
	Villefontaine	Leonard De Vinci		A.ATTUYER	
	Vizille	Portes De L'oisans	V. PRADET		
	Voiron	Les Gorges		A.ATTUYER	V. PRADET
	Voiron	Les Prairies		A.ATTUYER	
	Voiron	Saint Joseph		A.ATTUYER	
	Voiron	F. Buisson		A.ATTUYER	
	Voiron	Edouard Herriot		A.ATTUYER	
Voreppe	Portes de Chartreuse	V. PRADET		V. PRADET *	
Nivolas Vermelle	Saint Marc		A.ATTUYER	A.ATTUYER	
SAVOIE	Aix Les Bains	Marlioz	V. PRADET		V. PRADET
	Albertville	Le Grand Arc	V. PRADET		V. PRADET
	Albertville	Le Mirantin	V. PRADET		
	Albertville	Jeanne D'arc	V. PRADET		
	Barberaz	Le Margeriaz		A.ATTUYER	V. PRADET
	Challes Les Eaux	Hotelier	V. PRADET		V. PRADET
	Chambery	Monge	V. PRADET		
	Chambery	Amelie Gex	V. PRADET		V. OUTKINA
	Chambery	Sainte Genevieve	V. PRADET		
	Chambery	La Cardiniere	V. PRADET		
	Chambery	Louis Armand		A.ATTUYER	A.ATTUYER
	La Motte Servolex	Ste Anne la Savoisiene	V. PRADET		
	La Ravoire	Du Nivolet	V. PRADET		
	Moutiers	Ambroise Croizat	V. PRADET		V. PRADET *
	St J. Maurienne	Paul Heroult	V. PRADET		V. PRADET *
	St M. Maurienne	General Ferrie	V. PRADET		A.ATTUYER
	Ugine	Rene Perrin	V. PRADET		
	HAUTE SAVOIE	Anney	Germain Sommeiller	V. PRADET	
Anney Le Vieux		E.C.A.	V. PRADET		
Annemasse		Le Saleve	V. PRADET		V. PRADET
Annemasse		Des Glieres	V. PRADET		
Bonneville		Hôtelier Francois Bise	V. PRADET		V. PRADET *
Bonneville		Guillaume Fichet	V. PRADET		
Chamonix		Roger Frison Roche		A.ATTUYER	A.ATTUYER
Cluses		P Bechet	V. PRADET		
Cluses		Les Cordeliers	V. PRADET		
Collonges /Saleve		Saint Vincent	V. PRADET		
Cran Gevrier		Les Carillons	V. PRADET		
Evian Les Bains		Anna De Noailles	V. PRADET		
Faverges		La Fontaine	V. PRADET		V. PRADET
La Roche / Foron		Sainte Famille		A.ATTUYER	A.ATTUYER
Passy		Mt Blanc Rene Dayve	V. PRADET		
Pringy		Louis Lachenal	V. PRADET		
Rumilly		Porte Des Alpes	V. PRADET		
Rumilly		Demotz De La Salle	V. PRADET		
Sallanches		Mont Blanc	V. PRADET		
Seynod		Les Bressis	V. PRADET		V. PRADET
Seynod		Amédée Gordini	V. PRADET		A.ATTUYER
St Jeoire Faucigny		CECAM	V. PRADET		
Thonon Les Bains		Jeanne D'arc		A.ATTUYER	A.ATTUYER
Thonon Les Bains	Du Chablais	V. PRADET			
Thonon Les Bains	Savoie Leman	V. PRADET		V. PRADET *	